

FINANCES.

Tarif de l'Accise canadienne.—Voici un état du tarif de l'Accise canadienne, tel qu'amendé par le Parlement, au cours de la session du 18 au 22 août 1914:

Spiritueux—	Tabac, par livre.....	\$0.10
Provenant de grain à l'état naturel, par gallon-preuve....	Cigarettes, ne pesant pas plus de 3 livres par m., par mille.....	3.00
Provenant d'orge germée.....	Cigarettes, pesant plus de trois livres par m., par mille.....	8.00
Provenant de mélasses importées, ou d'autres substances saccharifères, entrant en franchise, par gallon-preuve.....	Tabac étranger, en feuilles et à l'état naturel, avec nervures, par livre.....	0.28
Malt, par livre.....	Tabac étranger, en feuilles et à l'état natur., sans nervu., p. liv.	0.42
Malt importé, broyé ou moulu, par livre.....	Tabac canadien, en "torquettes," par livre.....	0.10
Bière fabriquée, en tout ou en partie, avec toute autre substance que du malt, par gallon..	Tabac à priser, par livre.....	0.10
Vinaigre, par gallon-preuve.....	Cigares, par mille.....	3.00
Acide acétique, par gal.-preuve...	Cigares, en paquets contenant moins de dix cigares, par mille...	4.00

Consommation de l'alcool et du tabac.—Le tableau 16 est un résumé des taxes de consommation imposées sur les différents produits et des autres sources de revenu intérieur de 1911 à 1916. Il en résulte que les deux principales sources de ces revenus sont les spiritueux et le tabac qui, pour 1916, représentent plus de 84 p.c. du total. Dans les tableaux 18 et 19, l'on voit que la consommation des boissons alcooliques et du tabac a manifesté une tendance à s'accroître, tant au point de vue absolu que par tête de la population, jusqu'en 1913. En l'année 1912-13, la consommation des spiritueux a atteint son apogée, avec 4,999,937 gallons, ou 1.112 gallon par tête. En l'année 1913-14, la consommation de la bière atteignit son maximum avec 56,060,846 gallons, ou 7.2 gallons par tête. Mais la législation restrictive, conséquence de la guerre, causa une décroissance sensible; par exemple, en 1915-16, la consommation des spiritueux tomba à 3,629,324 gallons, ou 0.745 gallon par tête, au lieu de 4,021,090 gallons, ou 0.872 gallons par tête en 1914-15 et 4,762,618 gallons, ou 1.061-gallon par tête en 1913-14. Quant au vin, la consommation par tête fut de 0.062 gallon en 1915-16, contre 0.095 gallon en 1914-15 et 0,124 gallon en 1913-14. En 1915-16, il a été consommé 39,638,877 gallons de bière, ou 4.95 gallons par tête, comparé à 47,963,225 gallons, ou 6.071 gallons par tête en 1914-15. Cependant, les taxes frappant ces boissons ayant été élevées, elles ont continué à produire une somme à peu près égale. En 1914, une rigoureuse législation anti-alcoolique fut mise en vigueur dans l'Ontario et d'autres provinces; ses conséquences ne manqueront pas de se faire sentir sur les prochaines statistiques. La consommation du tabac, en 1915-16, s'est élevée à 23,937,785 livres, au lieu de 24,444,380 livres en 1914-15. Il a été fumé 207,647,808 cigares en 1915-16, contre 236,866,542 en 1914-15. La consommation par tête du tabac, cigares compris, fut de 3.329 livres en 1915-16, contre 3.427 livres en 1914-15, 3.711 livres en 1913-14 et 3.818 livres en 1912-13, chiffre le plus élevé que l'on ait constaté.

Lumière et force motrice électriques.—Les compagnies productrices de lumière et d'énergie électriques sont soumises au contrôle et à